

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1998

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou pliquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Irregular pagination: [1]-2, 15-16, 3-14, 17 p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x																				
										/										
	12x			16x			20x				24x			28x						32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

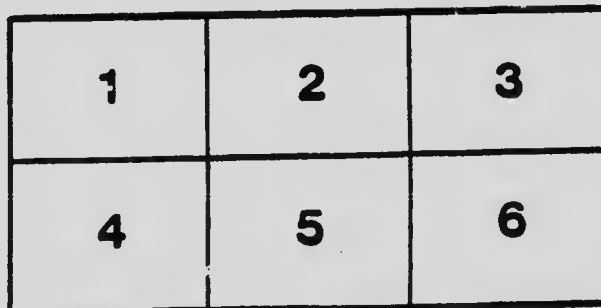
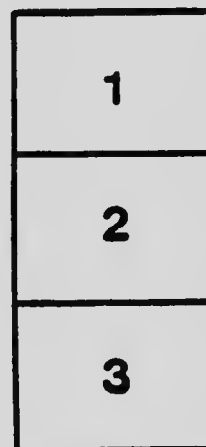
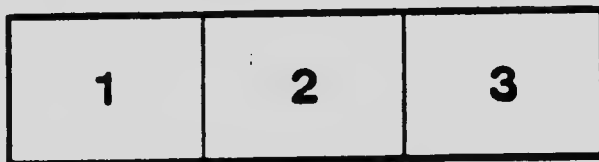
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

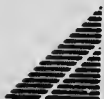
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax



DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. P. S. G. MACKENZIE

DEPUTE DE RICHMOND

— A —

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE QUEBEC

— SUR —

**L'ADRESSE EN REPOSE AU DISCOURS DU
TRONE, LE 4 MARS 1908**

— — —

QUÉBEC

1908

AC 921

1908

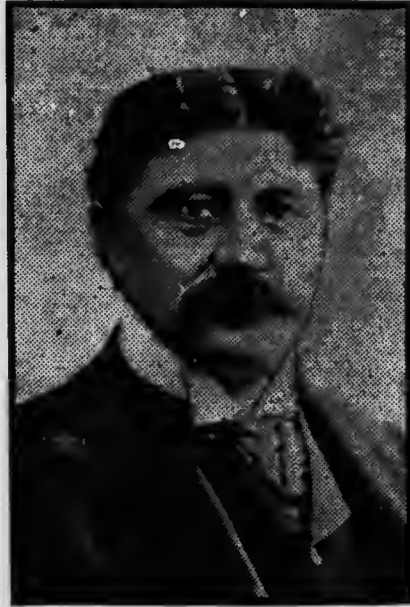
(27)

A7

1908

WA 0002

Pr...



M. P. S. G. MacKENZIE

39517

DISCOURS

DE

M. P. S. G. MACKENZIE

Député de Richmond, à l'Assemblée Législative de Québec, prononcé le 5 mars 1908, à l'appui de la motion sur l'adresse de M. Honoré Mercier, député de Chateauguay, en réponse au discours du Trône

M. l'Orateur,

Il convient d'adresser des félicitations à l'honorable député de Chateauguay, à l'occasion de sa présence dans cette Chambre, et de son éloquent et remarquable discours. Le nom qu'il porte est celui d'un homme distingué dans l'histoire de cette Chambre et de cette province, dans la personne de son digne père, qui disparut trop tôt de la scène. Mais dans les coeurs de ses concitoyens de toutes les nationalités, il y a encore ce sentiment persistant que Tennyson attribue :

“ A la voix qui vibre encore. ”

Nous souhaitons la bienvenue à ce fils dans la vie publique et dans la carrière où il saura se distinguer.

C'est la seconde fois, au cours de ma carrière dans cette Chambre, que je suis appelé à appuyer la proposition de remerciements en réponse au discours du Trône. J'apprécie hautement cet honneur. Je remercie le premier ministre de l'honneur qu'il m'a dévolu, à moi et à mon comté. Je remercie mes commettants de race française de leur témoignage de confiance en moi et de l'appui généreux qu'ils m'ont donné en me choisissant comme leur représentant. J'ai fait de mon mieux pour leur être utile, et de plus, je dois rendre hommage à la majorité de cette Chambre et de cette province que nous, de la minorité, jouissons d'un double *fair play* : le *fair play* français et le *fair play* anglais.

LE III^e CENTENAIRE

Cette année même, où nous nous réunissons dans cette Chambre, sera signalée dans l'histoire comme celle du III^e centenaire de la fondation de cette historique forteresse et capitale, par l'immortel Samuel de Champlain.

Malgré que nous soyons encore une jeune nation, si nous jetons un regard rétrospectif, les trois cents dernières années nous rappellent plusieurs grands événements dans lesquels les ancêtres de deux grandes races qui vivent maintenant si harmonieusement et si heureusement dans leurs murs historiques, accomplirent des actes de valeur et d'héroïsme, se sacrifièrent patriotiquement au devoir d'une renommée impérissable, et dont réciproquement en sont fiers leurs descendants. Il en est ainsi des noms de Samuel de Champlain, de Monseigneur de Laval, de Montcalm et de Wolfe.

Quoique mon amour pour ma province ne le cède en rien à qui que ce soit, je concède cependant à mes concitoyens Canadiens-français le droit d'avoir pour elle un amour plus intense. Ce furent leurs pères qui d'abord quittèrent leur pays natal, pour affronter les périls de la mer, et vinrent s'établir sur ces rives, avec tout leur aspect primitif, et au milieu des terreurs de la barbarie et des bêtes sauvages. Leurs missionnaires furent les premiers qui plantèrent la croix de la civilisation chrétienne et qui, de leur sang, consacrèrent le sol. Ce furent eux qui élevèrent les murs de cette cité, qui leur donnèrent ce caractère de permanence et qui l'aimèrent, quel que fut son sort, soit sous l'ancien régime, soit sous le régime actuel. La population de langue anglaise l'a aimée aussi, non seulement à cause des traditions ancestrales qui y sont intimement liées, mais à cause de la tradition de ses premiers possesseurs, et toutes deux unies, l'ont défendue avec succès contre l'ennemi commun. Ils se réjouissent aussi de ce que les termes de sa capitulation, avec les garanties qu'elle comportait, aient été incrustés, (aussi fortement et aussi puissamment que le roc sur lequel est construite la forteresse), dans les quatre murs de la Constitution du Canada.

Nous exprimons tous l'espoir que ce grand événement historique sera commémoré avec pompe et dignité, et que le vote demandé à cette fin par le gouvernement sera en proportion de sa grande importance nationale et impériale.

1. Dette publique augmentée de \$3,869,081.10.
2. Dette consolidée augmentée de \$9,021,334.07.
3. Un déficit annuel de \$367,719.23.
4. Un déficit total, pour les cinq ans, \$1,838,596.18.
5. Augmentation de taxes, d'un montant annuel de \$452,490.51.
6. Augmentation totale des taxes pendant les cinq ans, \$2,262,452.55.
7. Total des déficits et des nouvelles taxes pendant les cinq ans, \$4,092,046.73.
8. Intérêts annuels, augmentés de \$123,082.55.

Au cours de ce régime, comme je l'ai dit déjà, les conservateurs établirent un système de taxes injuste et inégal, taxes que dut supporter le peuple, et pour une somme annuelle de \$452,490, et dont le montant perçu pendant la période des cinq ans fut de \$2,262,450. Dans la crainte de rencontrer leurs électeurs, ils abolirent ces taxes à la veille de l'expiration de leur terme d'office, avant les élections générales.

Le parti libéral alors, sous la direction de feu l'hon. M. Marchand, prit les rênes du pouvoir. Il avait fait la promesse que sa politique serait de rétablir l'équilibre financier par une sage et prudente économie ; qu'il entreprendrait d'accomplir cette tâche sans obérer le peuple de taxes additionnelles et sans emprunter sur le crédit de la province. Il en appela au patriotisme de la population de Québec et à ses partisans politiques, pour l'aider à remplir cette promesse. Il fut privé des taxes qui avaient été imposées par ses prédécesseurs. Il trouva un legs sous la forme d'un déficit dès sa première année fiscale, de \$1,365,230. Il inaugura alors sa politique d'économie. La première année fiscale dont il était responsable fut celle de 1897-98, et on vit dès lors, une grande amélioration dans les finances, soit une diminution de dépenses de \$623,153. En 1898-99, commença l'ère des surplus, qui s'est continuée jusqu'à ce jour, sous les diverses administrations libérales, depuis la mort de l'hon. M. Marchand. Le surplus, pour la dernière année fiscale, 1906-07, a été de \$505,000. Les chiffres suivants donnent les surplus des libéraux :

1898-99.	\$ 33,615.33
1899-1900.	23,192.15
1900-01.	183,533.74
1901-02.	27,259.15
1902-03.	43,728.10
1903-04.	103,105.52
1904-05.	36,066.48
1905-06.	180,752.74
1906-07.	505,000.00

Le total des surplus jusqu'ici, durant la période des dix dernières années, s'élèvent à \$1,132,253.21. La dette publique a été diminuée considérablement. Aucun nouvel emprunt n'a été fait, et aucune nouvelle taxe n'a été imposée. Tout cela a été accompli sans que le service public en ait souffert.

Au contraire, de fortes sommes d'argent ont été dépensées pour les travaux publics nécessaires, par exemple, dans la construction de palais de justice, de prisons et de ponts, et cela malgré l'augmentation considérable des dépenses pour l'éducation, l'agriculture, l'entretien des asiles, l'administration de la justice, la colonisation.

Il faut de plus rappeler, que tout cela s'est accompli sans qu'il y ait eu augmentation dans les dépenses publiques. Quoiqu'il y ait eu augmentation dans la population de la province de Québec, depuis 1897, les dépenses ont été de \$100,000 moindre en 1906-07 qu'elles n'étaient en 1897. Les dépenses en 1897, furent de \$4,862,252.70, et les dépenses en 1906-07 ont été de \$4,764,844.34, soit une diminution de \$97,438.36.

Tel est le record financier du parti libéral.

Les municipalités rurales vont accueillir avec plaisir la nouvelle de la révision du code municipal. Le code actuel est devenu un fardeau par suite des difficultés dans son interprétation et dans son application dans plusieurs cas, quant aux dispositions auxquelles il pourvoit. Les amendements interminables qu'on y a apportés rendent difficile la connaissance exacte de cette loi.

Ce sera belle nouvelle aussi pour les corps profes-

CONFERENCE PROVINCIALE

Le gouvernement mérite des félicitations sur le succès qui a finalement couronné les travaux de la dernière conférence provinciale, et que cet acte de justice, depuis si longtemps attendu, ait été finalement rendu. La première conférence siégea en 1887, dans cette ville ; elle avait été convoquée par feu l'honorable M. Mercier, et toutes les administrations libérales, qui furent au pouvoir depuis cette date, se montrèrent persistantes et infatigables pour atteindre le but. Il est agréable de constater que l'oeuvre ait été menée à bonne fin par un homme, le premier ministre actuel de la province de Québec, dont les relations sont si étroites et si chères avec celui qui prit l'initiative de ce patriotique mouvement. C'est ce même homme qui esquissa les délibérations de la dernière conférence avec une réelle maîtrise et qui dirigea les négociations d'une façon si habile. On devra se rappeler toujours aussi que cet acte de justice a été rendu alors que sir Wilfrid Laurier était premier ministre du Canada. L'accomplissement de ce grand acte politique assure au premier ministre un monument plus durable que s'il était de marbre ou de bronze.

On ne peut concevoir que les Pères de la Confédération aient consenti à fixer de façon définitive les subsides à accorder aux provinces en prenant comme base un recensement, et cela une fois pour toutes, et que les provinces auraient été obligées d'abandonner de telles sources de revenus, comme les douanes et l'accise, pour n'avoir en retour qu'une portion si minime. Pendant quarante ans, les provinces ont été obligées, avec des ressources restreintes, d'entretenir les asiles, les prisons, etc., avec la responsabilité d'avoir à instruire la jeunesse du pays et, en outre de cela, de bien d'autres services publics.

Si nous jetons un regard en arrière, et que nous prenons les dix dernières années, comme exemple simplement, je pense que je suis exact en disant que le trésor fédéral a reçu près de \$100,000,000, comme surplus du revenu sur les dépenses, et provenant des accises et des douanes. Tout cet argent a été bien et convenablement dépensé, en construisant des chemins de fer, en agrandissant les canaux, en érigeant

des édifices publics et en entreprenant d'autres grands travaux destinés au développement de nos ressources nationales ; mais pas un seul centin de cette somme colossale n'a été dépensé pour l'amélioration morale, sociale et intellectuelle du peuple.

Notre revenu de cette source sera augmenté de \$600,000, laquelle somme deviendra plus forte à mesure que la population augmentera.

L'essor que ce revenu additionnel donnera à ces diverses choses qui sont l'objet des responsabilités provinciales, se manifeste à tous les paragraphes du discours du Trône.

Je suis heureux de la réponse faite au vœu généralement exprimé par tout le pays et relativement à

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

En tout temps et en toutes circonstances et avec les moyens dont il a à disposer, le gouvernement a noblement répondu au vœu du public.

De temps à autre, le budget de l'Instruction publique a été augmenté, et au cours de l'année fiscale 1906-07, le gouvernement a dépensé \$123,366 de plus que ses prédécesseurs.

Dans un discours à Châteauguay, le premier ministre a dit que la subvention générale annuelle, pour l'Instruction publique, sera augmentée de \$100,000 ou peut-être plus à la présente session.

En 1905, des primes furent accordées à tous les instituteurs qui avaient enseigné pendant plus de quinze ans. Afin de stimuler le zèle des commissaires d'écoles et de les engager à payer des salaires plus élevés à leurs instituteurs, et d'améliorer les maisons d'écoles, la somme de \$10,000 a été réservée pour le paiement dans chaque district d'inspection, de cinq prix variant de \$60 à \$30, à condition que le salaire de chaque instituteur soit d'au moins \$100. On ne saurait mieux réaliser le résultat de cette politique qu'en prenant connaissance de la résolution passée par les inspecteurs d'écoles, et dans laquelle ils disent que " leur association est heureuse de reconnaître que ces primes sont une excellente innovation et qu'elles ont déjà produit beaucoup de bien. C'est incontestablement un des plus puissants leviers que jamais aucun gou-

vernement ait mis jusqu'ici entre les mains des inspecteurs d'écoles, en vue d'obtenir des améliorations, d'éveiller l'influence publique et de stimuler le bon vouloir et le zèle des commissions d'écoles. Les membres de cette association désirent que votre comité recommande au gouvernement d'augmenter le nombre et la valeur de ces primes, afin de mettre les commissions d'écoles en mesure de construire des écoles plus confortables et de payer de meilleurs salaires à ceux qui en ont la charge. ”

Je suis heureux de faire observer, M. l'Orateur, que le gouvernement a l'intention, non seulement de continuer cette politique, mais d'augmenter considérablement la subvention et d'en étendre son application.

Une revue des quelques dernières années suffira à démontrer que le gouvernement actuel poursuit une politique

BIEN DEFINIE ET PROGRESSIVE

en matière d'éducation. Avant 1898, il n'y avait qu'une école normale pour filles, dans la province de Québec. En 1898, le gouvernement Marchand fonda une Ecole Normale à Montréal. En 1904, le gouvernement Parent fonda la troisième à Rimouski. Le gouvernement actuel en établit deux autres, dont l'une à Chicoutimi et l'autre à Trois-Rivières, et enfin, une sixième, puis une septième seront respectivement construites et à Hull et à Nicolet.

Quant à l'Ecole Normale protestante de Montréal, cette institution, qui a rendu de si éminents services dans la formation d'instituteurs, et pendant plusieurs années, n'existe plus sous ce nom, mais s'élève de nouveau à Saint-Anne de Bellevue, sous les murs du collège McDonald, établi et soutenu, grâce à l'esprit philanthropique de sir William McDonald. Ce collège, représenté par la Royal Institution of Learning, assume, en vertu d'une entente avec le gouvernement, le coût et la dépense de l'enseignement pédagogique protestant, et l'argent dépensé autrefois par le gouvernement, en vertu de cette entente, sera voté annuellement pour le bénéfice de l'éducation protestante.

Le Premier ministre lui-même, dans un de ses discours, a éloquemment et clairement exprimé sa haute idée sur ce

point, et je cite ses paroles : " L'instituteur, nous ne devons pas l'oublier, est l'auxiliaire, et dans plusieurs cas, prend la place du père de famille. Lui, ou elle, reçoit un enfant, mais c'est un homme qui doit être retourné à la société. La tâche de l'instituteur est d'inculquer dans le coeur des enfants qui lui sont confiés, de la vénération pour les traditions ancestrales, l'amour du sol natal, et de l'ambition pour un grand avenir. Maintenant, je vous le demande, l'instituteur ne mérite-t-il pas deux fois le maigre salaire qui lui est payé contre la tâche sublime de faire des citoyens, d'imprégner dans l'esprit des enfants, l'amour du patriotisme canadien et leur donner une instruction telle qu'ils soient dignement préparés pour remplir diverses fonctions de la vie civile. "

La nouvelle que le gouvernement aidera aux municipalités pauvres pour remplacer les écoles défectueuses sera accueillie avec joie. Plusieurs de ces maisons d'école sont une disgrâce pour la civilisation ; c'est une combinaison de poussière et de froid qui forment une atmosphère délétère et pour l'enfant et pour l'instituteur.

Le gouvernement, en poursuivant son programme relatif à l'éducation en général, a agi très sagement et cette attitude, j'en suis sûr, sera d'un grand bienfait pour le peuple de cette province dont il recevra l'universelle et enthousiaste approbation.

L'école des

HAUTES ETUDES COMMERCIALES

que le gouvernement doit fonder à Montréal, répond à un besoin qui se fait depuis longtemps sentir.

Tout le monde admet en principe que notre jeunesse doit être immédiatement préparée, dès les premiers âges de la vie, à recevoir un enseignement commercial, industriel et à être bien rompue aux questions d'assurances, de banques et des affaires en général. Cette école la rendra compétente à remplir avec succès de hautes positions, et permettra de développer ses aptitudes spéciales qui lui seront non seulement avantageuses pour elle-même, mais qui contribuera au développement des grandes entreprises en général. D'autres grands pays ont déjà fait l'expérience de la chose, et avec

succès : il n'y a pas de raison de croire que notre peuple ferait un pas en arrière en établissant de telles institutions. Cette institution sera généreusement subventionnée par le gouvernement, de même que par la Chambre de Commerce de Montréal, sous les auspices de laquelle elle sera dirigée.

LES ECOLES TECHNIQUES

que le gouvernement est en voie de créer à Québec et à Montréal, afin de préparer d'une façon pratique et judicieuse nos jeunes gens qui se destinent aux carrières industrielles, recevront l'appui de tous les citoyens bien pensants. Ce sont des institutions que les fils de l'artisan et de l'ouvrier pourront fréquenter avec autant de facilité que les enfants des riches.

Depuis plusieurs années déjà, il existe en France, en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis, des écoles de cette nature, et les résultats ont démontré qu'elles étaient devenues une nécessité, puisque nos gens ont été obligés d'aller chercher là-même, une science pratique.

Dans les arts industriels, il nous faut entrer en concurrence avec les autres nations sur les marchés du monde, et c'est pourquoi nous devons y apporter tout ce que l'intelligence et la raison peuvent produire.

Avec nos forêts superbes et nos magnifiques rivières et pouvoirs d'eau, et avec l'application de la science de l'électricité que l'on dit encore dans son enfance, la province de Québec est destinée à devenir tôt ou tard, un des plus grands centres industriels de l'univers. L'art industriel y occupe déjà une grande place et a fait de merveilleux progrès. D'après les derniers rapoprts, nous constatons que le capital engagé dans les entreprises industrielles, dans la province de Québec, est de \$142.403.000. On constate de plus qu'il y a 8.850 employés qui gagnent par année, \$36,500,000, et dont la production annuelle est de plus de \$158,000,000, soit environ un tiers de la production totale de l'industrie en Canada.

C'est non seulement en vue d'élever le niveau de la position intellectuelle et sociale des hommes engagés dans ces entreprises, mais aussi dans le but d'améliorer la production et de développer ces grandes industries que le gouvernement a décidé la création de ces écoles particulières. A ce sujet,

qu'on me permette de dire que le Montréal Technical Institute a apprécié beaucoup l'octroi de \$5,000 qui lui a été récemment accordé.

Au cours de la dernière année,

UN OURAGAN FINANCIER

a ravagé les marchés des Etats-Unis. Il a causé une panique et une énorme dépression dans les valeurs. Tout le système financier de l'univers a été ébranlé par cette tempête, et, nous comme le reste du monde, en avons souffert plus ou moins dans cette province, mais heureusement, rien de fondamental n'a été brisé dans la position financière du Canada. Nous devons en être reconnaissants dans une grande mesure, pour avoir subi la tempête d'une façon convenable, à notre système de banques, d'une sécurité éprouvée, et à la sagacité de ceux qui les commandent. Nous n'avons ressenti, ici, aucune secousse et aucune panique.

Naturellement, beaucoup d'entreprises ont été quelque peu paralysées parce que les banques furent obligées d'augmenter leurs réserves. Nous avons tout lieu de croire qu'étant dorénavant cette solide situation financière, qui a prévalu malgré tout, la confiance renaîtra et que l'on se trouvera bientôt dans des conditions normales.

On parle aussi, dans le discours du Trône, de la situation de la

CLASSE AGRICOLE

Le gouvernement a eu grand soin de promouvoir et de protéger ses intérêts. Sans entrer dans les détails, le gouvernement a dépensé, l'année dernière, une somme de \$45,000 de plus que ses prédécesseurs dans le département de l'Agriculture. L'agriculteur, aujourd'hui, obtient, malgré les difficultés financières, des prix meilleurs que jamais pour ses produits. Nous payons un boisseau de patates 70 cent ; un boisseau d'avoine, 55 cents, une livre de beurre, 30 cents, une douzaine d'oeufs, 30 cents, et une tonne de foin, \$14.00, sur les marchés ordinaires de nos villes locales, et même des prix plus élevés dans les cités.

Il est de la plus haute importance de développer et d'encourager l'agriculture dans cette province, dont le cultivateur est l'épine dorsale. Il y a environ 135,000 cultivateurs dans la province de Québec, dont les propriétés, terres, accessoires et bétail sont évalués à \$436,076,916, et qui vendent annuellement des produits de leurs fermes pour un montant de \$86,390,881. Ces chiffres indiquent l'énorme production de l'industrie agricole.

L'un des résultats de l'encouragement du gouvernement à l'égard des cultivateurs, est le développement de l'industrie du beurre et du fromage. Cette entreprise a été l'objet de l'intelligente attention du pouvoir public, et les résultats sont des plus heureux. Le recensement de 1891 démontre que les cultivateurs de la province de Québec exportaient alors, annuellement du beurre et du fromage pour une valeur de \$2,918,527. Le recensement de 1901 démontre qu'ils ont exporté de ces mêmes produits pour une valeur de \$12,874,367, soit une augmentation de trois cents pour cent. La province de Québec, je crois, est devenue la province étendard de la Puissance au point de vue de l'industrie laitière.

Un des plus grands obstacles au progrès que le cultivateur ait rencontrés, depuis plusieurs années, ce sont les routes impraticables dans les régions rurales, et les difficultés ainsi que les dépenses additionnelles qu'elles ont occasionnées pour le transport des produits aux marchés. Il y aura toujours cette entrave au développement de l'industrie agricole dans cette province, tant que le problème des bons chemins ne sera pas résolu. On attribue à cet état de choses, une moins-value considérable dans la propriété et les revenus. Les routes doivent être telles qu'elles puissent permettre au cultivateur, en toute saison, de transporter ses produits jusqu'aux chemins de fer ou aux marchés ; qu'elles puissent lui permettre encore de se rendre aisément à la fabrique de beurre et de fromage, de se rendre à l'église et de conduire ses enfants à l'école. La politique des bons chemins est essentielle au succès de l'agriculture. Afin d'atteindre ce but, le gouvernement, lors de sa dernière session, a fait adopter une loi, accordant un octroi de \$800 à deux municipalités dans chaque comté, et pour chaque année, avec certaines conditions, pour améliorer les chemins ruraux.

La reprise de l'ancienne politique

DES PONTS EN FER

de l'honorable M. Mercier, est des plus opportunes. Par suite de l'industrie forestière, les conditions de la province ont changé et celle-ci est plus exposée, maintenant, aux inondations subites, partant, les ponts en bois n'offrent plus la résistance convenable pour subir la force irrésistible des glaces. Les structures en fer et en maçonnerie sont maintenant nécessaires et les municipalités en général ne peuvent supporter seules les dépenses qu'entraînent de semblables constructions. Tous les ponts à usage doivent être abolis, c'est une relique du moyen-âge. Aucune mesure ne saurait être plus populaire.

Je félicite le gouvernement de sa détermination de promouvoir cette politique en augmentant les subventions, et j'ai confiance que les subventions accordées seront à des conditions telles qu'un grand nombre de municipalités pourront tirer profit de cette politique.

L'encouragement donné à l'École d'agriculture d'Oka sera fort apprécié par tous les citoyens comme un aide à l'agriculture et comme une récompense aux prêtres zélés qui dirigent cette institution avec une indomptable énergie pour l'avancement de la cause de l'agriculture. Ce sont des écoles techniques pour le cultivateur et celui-ci y trouvera un développement intellectuel.

Je puis faire mention, ici, que le collège McDonald, à Sainte-Anne de Bellevue, est considéré comme une des plus grandes institutions du genre, de par l'univers. La province de Québec et ses cultivateurs doivent être fiers d'avoir à leur disposition, une école si pratique pour leurs enfants.

Le temps ne me permet pas, M. l'Orateur, de parler de divers autres sujets mentionnés dans le discours du Trône, et je n'essayerai pas d'entrer dans les détails.

L'administration du département des Terres de la Couronne a été un

SUCCES PHENOMENAL

L'administration conservatrice réalisait avec la vente des terres à bois, \$21 par mille carré. Le prix réalisé à de semblables ventes par l'administration actuelle, est d'une moyenne de \$101 par mille carré, et la dernière vente, au mois de juin 1906, s'est faite à \$195 par mille carré. Le revenu provenant de ces ventes, au cours de la dernière année de l'administration Flynn, fut de \$778,277. Celui provenant de la même source, au cours de la présente administration, pour l'année fiscale de 1906-07, fut de \$1,119,000 et cependant, il a été vendu un domaine de 50% moins étendu, pendant tout le cours de l'administration libérale.

Le ministre actuel des Terres et Forêts de la Couronne, a été l'objet d'accusations de mauvaise administration, il y a quelques mois. On s'est rué contre lui d'une façon virulente et impudente, non seulement de la part de l'opposition régulière, mais aussi de la part de certains autres messieurs qui ont perdu leur fortune politique depuis le 4 novembre 1907. L'honorable ministre a mis son siège à la disposition de ses adversaires et jamais un ministre n'a obtenu de ses commettants, une plus

GLORIEUSE VENGEANCE

Ses ennemis ont été mis en déroute et ont pris la fuite.

Le verdict de Bellechasse est le verdict de toute la population de Québec.

La question de la préservation de nos richesses forestières, dans cette province, est une de celles qui reçoivent la plus grande attention et à ce sujet, il y a divergence d'opinions. Je ne suis pas un pessimiste, mais je crois qu'avec tous les soins voulus et toutes les précautions requises, et par une constante mise en force des lois, il n'y a aucun danger d'épuiser cette grande source de richesse. Cette question a trop d'ampleur, pour être discutée maintenant. Le gouvernement veille sur la situation. En vertu de sa politique sage, d'im-

menses étendues de terres forestières ont été mises en réserve. Ces réserves sont maintenant de 162,591 milles carrés, soit plus d'un million d'acres de terre. Il a été décidé, pour d'ici à quelques années, du moins, de ne mettre en vente aucune partie de notre domaine forestier.

Dans le discours du trône, le gouvernement signale l'envoi de quelques étudiants à l'université Yale. Cela indique que le gouvernement s'occupe, d'une façon pratique, de la sylviculture, et à ce sujet, il convient de signaler en passant, que le gouvernement de la Puissance, en 1901, commença la réalisation d'un projet de plantation d'arbres, sous la direction de l'hon. M. Sifton. Depuis cette époque, environ 9,000,000 d'arbres ont été distribués à 3,000 colons, et l'année dernière, il en fut distribué près de 2,000,000.

Chaque département du service public de la province a donné les meilleurs résultats. La comparaison entre les chiffres suivants fera ressortir la sagesse de l'administration libérale depuis dix ans.

Les recettes du département des mines sous le régime conservateur, de 1892 à 1897 ont été comme suit :

1892-1893.....	\$ 6,219 75
1893-1894.....	2,636 00
1894-1895.....	6,121 14
1895-1896.....	3,197 25
1896-1897.....	1,821 00

Sous le régime libéral, les recettes de ce département ont été comme suit :

1897-1898.....	\$ 7,872 67
1898-1899.....	4,128 92
1899-1900.....	11,961 48
1900-1901.....	6,000 79
1901-1902.....	20,138 13
1902-1903.....	12,088 10
1903-1904.....	1,764 75
1904-1905.....	1,408 00

1905-1906.....	\$ 43,536 10
1906-1907.....	70,399 84

Pour le département de chasse et pêche, les recettes du temps des conservateurs, ont été comme suit :

1892-1893.....	\$ 17,557 31
1893-1894.....	19,089 01
1894-1895.....	20,364 18
1895-1896.....	20,823 05
1896-1897.....	24,574 80

Et sous l'administration libérale elles ont été :

1897-1898.....	\$ 35,152 90
1898-1899.....	40,943 67
1899-1900.....	49,322 24
1900-1901.....	56,266 53
1901-1902.....	57,904 31
1902-1903.....	63,119 93
1903-1904.....	65,515 55
1904-1905.....	66,030 27
1905-1906.....	60,099 92
1906-1907.....	87,416 57

L'œuvre du parti libéral pour la colonisation peut être jugé par le nombre de lettres patentes et de billets de location émis chaque année aux colons et immigrants :

Voici les chiffres composés des lettres patentes des deux régimes :

Conservateurs		Libéraux	
1892	651	1898	730
1893	997	1899	721
1894	727	1900	802
1895	722	1901	915
1896	546	1902	1139
1897	682	1903	1073
		1904	1213
		1905	1219
		1906	1426
		1907	1239

Le nombre des billets de location émis de 1892 à 1897 sont :

Sous les conservateurs :

1892-1893	1293 lots.
1893-1894	1738 “
1894-1895	1499 “
1895-1896	1634 “
1896-1897	1773 “

Sous le régime libéral :

1897-1898	1860 lots.
1898-1899	1814 “
1899-1900	1428 “
1900-1901	1843 “
1901-1902	1933 “
1902-1903	1412 “
1903-1904	1692 “
1904-1905	2014 “
1905-1906	1913 “
1906-1907	2201 “

Et pour 1907-1908, une somme de \$175,000 sera dépensée pour les routes de colonisation, et en 1896, les conservateurs ne dépensaient que \$110,000.

Tous ces faits et ces chiffres prouvent au-dessus de tout doute que le gouvernement libéral a mis en vigueur une politique qui a amélioré le sort de toutes les classes. La colonisation et l'agriculture ont reçu de tels soins que la prospérité matérielle de toute la province et le bonheur de tout le peuple ont été portés au plus haut.

Après environ

ONZE ANS DE POUVOIR:

et après avoir reçu de la part des électeurs de la province de Québec un témoignage presque unanime de confiance, lors des élections générales de 1900 et de 1904, le parti libéral a raison d'être fier du succès financier qu'il a obtenu depuis. A ce sujet, voici un résumé succinct ; il sera nécessaire, cependant, de faire une revue des cinq années de l'administration conservatrice jusqu'au mois de juillet 1897. Le bilan peut se résumer comme suit :

sionnels et les maisons d'affaires de Montréal et d'ailleurs, d'apprendre qu'on se propose d'améliorer le système d'administration de la justice, où il y a congestion.

La pénible catastrophe de l'école d'Hochelaga, au cours de l'hiver dernier, et la terrible nouvelle de ce matin, venant de Cleveland, où 175 enfants ont péri, à cause d'un simple manque de précaution dans la construction d'un édifice, démontrent la nécessité de légiférer le plus tôt possible, en vue de munir tous les édifices publics d'appareils de sauvetage et d'assurer dans la construction des établissements, les meilleurs moyens possibles, pour sauvegarder la vie et la santé des occupants.

Ce dont nous avons besoin, dans cette province,

C'EST UNE POPULATION

Nous avons un territoire suffisant pour contenir un empire, et avec des ressources, pour suffire au bonheur, à la richesse et au confort de plusieurs millions de personnes.

La nomination d'un agent à Londres, au coeur même de l'empire, est un pas dans la bonne direction. Un tel officier représentera la province pour toutes fins et particulièrement pour attirer l'immigration d'Europe et d'ailleurs.

On doit faire, cependant, un choix judicieux d'immigrants, afin qu'on voie le moins possible des tragédies regrettables comme celles qui se sont produites récemment dans la cité métropole de Montréal, où une population étrangère commet des actes de violence qui troublent la quiétude des citoyens. Nous croyons que tout citoyen doit respect aux lois, et que ceux qui cherchent un asile au milieu de nous et qui jouissent de la protection de nos institutions, doivent apprendre qu'ils sont tenus de faire comme nous, que la vie est un droit inviolable et que la propriété est sacrée.

J'ai maintenant l'honneur de seconder la motion de l'honorable député de Châteauguay.

